

Synthèse du colloque

Pourquoi restaurer les églises ?

Prières, patrimoine, création

Présidé par S. Exc. Mgr Laurent Camiade, Évêque de Cahors

et

S. Exc. Mgr Jean-Louis Bruguès, o.p., Archevêque,

Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine

Samedi 16 juillet 2016

S. Exc. Mgr Laurent Camiade, Évêque de Cahors

Les édifices culturels sont à l'image de la communauté chrétienne et témoignent d'un profond désir de rendre gloire à Dieu, « la Jérusalem céleste pour le peuple sauvé » (Apocalypse, 22). Il s'agit d'une construction sur plusieurs générations. Nous avons tous un rôle à jouer et chacun doit prendre garde à la manière dont nous poursuivons la construction. Il est nécessaire de ne pas oublier le fondement et les fondations du bâtiment : louer, servir et glorifier Jésus Christ. Originellement, c'est à cela que servent les églises. « Vous êtes la maison que Dieu construit », nous dit en effet Saint-Paul (Cor. 1). Les églises, aujourd'hui encore, offrent la possibilité d'une expérience. Ce sont des lieux où les hommes peuvent se rassembler et goûter à la paix que nous offre le Seigneur. Nous avons besoin, plus que jamais, de ces lieux de paix à l'heure actuelle. Il est donc nécessaire de garder nos églises ouvertes à tous. Plusieurs problèmes se posent néanmoins comme le vol et le vandalisme qui peuvent décourager les communautés locales. Mais il en va de notre responsabilité de chrétiens de laisser les églises ouvertes.

Aujourd'hui, de nombreux événements se déroulent dans les églises : spectacles, activités commerciales. Cela ne s'accorde pas avec le sens originel du lieu. De plus, pour certaines personnes, l'église n'a plus de véritable sens sacré. Concernant les églises abandonnées, nous devons nous demander ce qu'il est nécessaire de sauvegarder ; il n'est parfois pas possible de tout conserver. Il faut donc trouver des moyens pour *faire vivre* les églises aujourd'hui. Ainsi, il sera possible de rassembler les hommes de tous horizons.

M. Olivier de Rohan, Président de *La Sauvegarde de l'Art Français*

Pourquoi restaurer les églises ? La question s'est posée en France avec Maurice Barrès et *La grande misère des églises de France*. Si Maurice Barrès n'était pas de confession chrétienne, il se préoccupait néanmoins de la conservation du patrimoine religieux. L'incendie de la cathédrale de Reims provoqua un choc européen face à la disparition d'un édifice monumental. Paul Valéry évoqua également le problème de la transmission de ce patrimoine. C'est à ce moment qu'est née la *Sauvegarde de l'Art français* créée par Edouard Mortier en 1921. Il s'agissait à l'origine d'un combat pour sauvegarder le patrimoine menacé et notamment empêcher que les cloîtres français ne soient démantelés et envoyés aux États-Unis. *La Sauvegarde* s'est occupée en priorité des monuments historiques non classés qui n'étaient pas pris en charge par l'État.

Le rôle de la transmission est essentiel : on ne se construit pas à partir de rien. Il est indispensable de donner la connaissance et la compréhension du patrimoine du passé. *La Sauvegarde* établit de nombreuses collaborations avec des étudiants (École du Louvre, Sciences Po, INP) qui étudient des œuvres et recherchent des fonds pour leur restauration. Ces campagnes permettent de sensibiliser le public aux problématiques du patrimoine.

Le milieu rural souffre aujourd'hui de désertification. Les églises sont vides et doivent être entretenues car elles se détériorent très rapidement. Dès lors, que peut-on faire ? Il existe plusieurs doctrines de la restauration : la non-restauration est plutôt en vogue mais connaît des limites. Par ailleurs, il est fréquent de voir des ajouts modernes à l'architecture ancienne, qui pose également parfois problème. Il ne faut pas oublier que les biens classés sont placés sous la tutelle de la DRAC, tandis que les autres n'y sont pas soumis, ce qui peut présenter des risques quant aux choix effectués.

La restauration des églises constitue aujourd'hui un problème collectif. Tous sont concernés, quelle que soit leur confession : élus, curé, population locale, vie associative. Tous ces acteurs doivent travailler ensemble pour offrir des résultats satisfaisants notamment concernant les financements. Ce sont en effet les pouvoirs publics qui peuvent supporter cette charge. Pour ce faire, il faut d'abord mobiliser les esprits. Ensuite, il est possible de se tourner vers le mécénat privé, les donations, les associations. La vie associative a aujourd'hui un véritable rôle à jouer dans la conservation des églises. La charge de l'entretien, de la restauration, de la valorisation et de l'ouverture nécessite en outre une sensibilisation du public que seuls les bénévoles semblent aujourd'hui en mesure de porter la charge. La vie associative est donc invitée à prendre le relais là où est absent le clergé (faute de prêtres) et l'État (faute de moyens).

En outre, il ne faut pas négliger l'enjeu économique que cela représente : on souhaite fermer les églises car elles ne sont pas rentables. Pourtant, elles constituent un atout touristique particulièrement

important. L'implication de la vie associative est essentielle pour qu'elles restent ouvertes.

La création contemporaine *in situ* offre aussi la possibilité de faire « revivre » une église à la fois pour les fidèles et pour les visiteurs. Restaurer et créer permet de montrer que l'église vit par l'art sacré ; cela représente également un témoignage. Nous pouvons citer l'église de Saint-Emilion et le *Chemin de Croix* de l'artiste contemporain François Peltier.

Échange

Mgr Bruguès s'interroge sur la manière dont l'Église de France permet que les lieux de prières deviennent des lieux de sens aujourd'hui, notamment envers les personnes n'ayant pas de conscience chrétienne ?

Plusieurs exemples peuvent venir éclairer cette question : l'évènement *La nuit des églises* qui a lieu tous les ans et qui s'adresse à tous sans renier le message du Christ. De la part de la communauté chrétienne, il y a toutefois un vrai travail à faire avec les touristes, en étant davantage dans le partage, la transmission et en acceptant que tous ne partent pas du même point. Il ne faut pas oublier non plus que les œuvres sont catéchétiques.

Le statut de l'église pose parfois problème aujourd'hui. A Paris, l'église Saint-Merri a par exemple autorisé un défilé de mode lors de la Fashion Week. La désacralisation des lieux de culte ou leur désaffectation est de plus en plus fréquente. Un document épiscopal précise les critères du statut donné aux lieux de culte. Le curé qui est affectataire du lieu évalue l'utilisation non cultuelle de l'église. Par exemple, les œuvres contemporaines doivent trouver sens : l'église n'est pas une salle d'exposition. Elles peuvent par exemple s'insérer dans un projet pastoral.

Mgr Bruguès explique qu'il faut que l'église soit ouverte, pour les publics dits extérieurs et intérieurs. Le peuple chrétien doit être continuellement formé. Une pédagogie reste à créer pour les non-croyants et plusieurs sens sont possibles. Une église du passé doit aussi parler d'avenir. L'affectataire en a la charge mais il n'a pas toujours les moyens ou les techniques pour mettre en place des actions. Ce sont donc les équipes de bénévoles des paroisses qui peuvent permettre d'ouvrir ou ré-ouvrir les églises et devenir des médiateurs de sens pour ceux qui viennent visiter les lieux de culte. La vidéo-protection est une solution simple et peu onéreuse qui permet de laisser ouverte l'église de Marcilhac, et de nombreux lieux de culte l'utilisent aujourd'hui.

À la cathédrale de Cahors, l'accueil est effectué par une équipe de croyants. On remarque que les visiteurs sont demandeurs d'explications spirituelles. La formation des équipes est par ailleurs nécessaire.

Mme Isabelle Rooryck, Conservateur en chef honoraire du patrimoine

L'église reste le lieu de la rencontre mystérieuse. La triste réalité des édifices en ruines nous invitent à la réflexion : « Il ne restera pas pierre sur pierre », Mt 13.

La Conservation des Antiquités et Objets d'Art (CAOA) s'intéresse aux sanctuaires, mobiliers et œuvres d'art. Le but de la CAO est de valoriser, publier, classer les objets et les inscrire à l'inventaire meuble et immeuble. Certains objets deviennent immeubles lorsqu'ils sont décontextualisés. Ainsi, le récolement décennal est recommandé pour éviter toute perte ou disparition. Il est également nécessaire de compléter les listes pré-existantes. On observe que certains objets peuvent être désacralisés (exécration) et deviennent des objets patrimoniaux.

Pourquoi donc restaurer les églises aujourd'hui ? Le paradoxe du contenu est évoqué dans le contenant. La loi de 1905 de séparation de l'Église et de l'État est une spécificité française. En France, le choix est laissé de croire ou de ne pas croire librement. Juridiquement, les cathédrales appartiennent à l'État, les églises aux communes. On dénote souvent des tensions entre affectataire et propriétaire (Église/État). La loi de 2002 sur les musées propose une nouvelle définition, celle de la délectation des œuvres d'art, qui peut ici nous intéresser. Le mécénat se développe particulièrement aujourd'hui, même s'il connaît des limites ; il doit toujours être synonyme de liberté créatrice.

Le patrimoine religieux n'est pas composé d'œuvres d'art au sens stricte car celles-ci ont un usage dans l'exercice du culte et sont sacrées. L'art a une vocation technique (technè) mais est aussi et surtout une « révélation », parfois une lumière, une prière. L'art sacré reste un des rares espaces de liberté. L'expérience corrèzienne de ces dernières années nous montre un appauvrissement du patrimoine religieux (vols, dégradations,...). Par ailleurs, les créations de peintures murales et de vitraux contemporain a enrichi considérablement les églises.

Des restaurations ou valorisations ont été effectuées, comme le *Retable de Naves* à Tulle ainsi que des redécouvertes majeures dans les sacristies notamment, à l'image du *vœu de Louis XII au pied du Calvaire entre Marie et Jean* (1648) par Antoine Sibille .

Face au peu de moyens et au manque de prêtres, la CAO a permis de prendre le relais en Corrèze. Un index d'œuvres a été créé ainsi que de nombreuses publications comme un livret sur les broderies médiévales (musée de Tulle). L'espérance d'un renouveau est possible, en contribuant à la diffusion et au rayonnement autour du patrimoine religieux : transmission, création de la vie eucharistique incarnée. L'exemple de Goudji à la cathédrale de Cahors est un exemple frappant. Il semble important de faire appel à des artistes qui ont la foi pour les créations contemporaines. Un centre européen d'art sacré est également à souhaiter et pourrait constituer un projet d'avenir. En outre, la formation des prêtres au séminaire est essentielle, sans oublier celle des laïcs qui ont la

charge de l'ouverture des églises. *L'Art sacré 2* pourrait mettre en place un répertoire des artistes d'art sacré, ce qui permettrait aux prêtres de savoir à qui s'adresser pour la mise en œuvre de projets. L'important réside en effet dans le dialogue et la co-crédation.

M. Antoine Gache, chef de projet, *La Sauvegarde de l'art français*

Les nouvelles technologies sont un enjeu pour le patrimoine religieux aujourd'hui, notamment pour sa conservation et sa mise en valeur. Il y a à l'heure actuelle un véritable problème d'information en ce qui concerne le patrimoine religieux. On constate que la base de données Palissy n'est pas à jour. De nombreuses paroisses et diocèses ont aujourd'hui une page internet mais les informations sont mal relayées et les différents sites ne concordent pas forcément les uns avec les autres. La Conférence des Evêques de France possède toutefois un site internet assez complet. Il y a par ailleurs une vraie difficulté à donner les informations sur les édifices et les œuvres. De nombreux acteurs cherchent et mettent en place des solutions :

- *egliseinfo.com* donne les informations essentielles concernant les messes et la localisation d'un lieu de culte
- Églises ouvertes (associations belges) : forment des bénévoles pour faire visiter les églises. Horaires d'ouverture, œuvres à voir, court descriptif de l'histoire du bâtiment
- Initiatives locales : Saint-Germain-des-Prés a récolté 135 000 euros : une initiative originale sous forme d'appel aux dons qui permettait de donner son nom à une étoile de la voûte de l'église. De nombreuses opérations où le public participe se multiplient. Les réseaux sociaux ont également une place importante comme à Marcilhac.
- Applications : la Quête (quête en ligne), Geo Confess (trouver un confesseur)
- Projet Religiana : il y a une vraie demande de la part des visiteurs qui souhaitent avoir plus d'informations sur les édifices. Le système de géolocalisation permet d'obtenir des informations sur les édifices, événements, quizz pour les enfants, dons pour restauration. Il serait intéressant de pouvoir étendre le projet au niveau européen en ayant une action plus politique afin de promouvoir la richesse culturelle de ces sites.
- Geocaching : phénomène de chasse au trésor à l'échelle de la planète développés via des applications mobiles. Les lieux de geocaching sont souvent situés à proximité de sites emblématiques d'une ville, dont les églises et cathédrales. L'application permet en outre d'en savoir plus sur le lieu grâce à un descriptif et les visiteurs peuvent également laisser un commentaire. Il s'agit d'une voie possible pour inciter les gens à chercher et à découvrir le patrimoine. Application « Pokémon Go » : n'a, *a priori*, rien à voir avec le patrimoine religieux. Et pourtant, le geocaching met en relief les points névralgiques des villes et

villages qui concerne en majorité les édifices religieux.

Echange

Mgr Bruguès trouve intéressant l'usage des nouvelles technologies dans un contexte ecclésial.

Mgr Camiade évoque le problème de l'inventaire des biens d'églises accessible en ligne en raison des nombreux vols. Néanmoins, la protection des œuvres ne doit pas empêcher la diffusion de l'information.

Antoine Gache évoque l'importance de ne pas se refermer : plus une œuvre a une grande notoriété, moins elle risque d'être volée. S'il faut les cacher ou les protéger, ne doit-on pas les mettre dans un musée ?

Olivier de Rohan rappelle qu'une église n'est pas un musée. Il s'agit d'un trésor commun, qui appartient à chacun et qui est à proximité de tous : c'est un lieu unique en ce sens. La vidéo-protection est une première mesure à généraliser.

Abbé Guillaume Soury-Lavergne, curé de Marcilhac-sur-Célé

Au départ, l'abbé était réticent aux réseaux sociaux. Néanmoins, ils ont grandement contribué au rayonnement médiatique de l'abbaye. Leur usage a été bénéfique. L'abbaye était quasiment inconnue, même par les habitants de la région. Les bénévoles ont mis leurs compétences au service d'un projet dont on n'estimait pas l'ampleur à l'origine. Un blog contenant des photos et informations a été créé. Puis, le blog est devenu un site internet. Mais c'est surtout une courte vidéo de deux minutes qui a connu le buzz sur internet. La vidéo a été repérée par « Tout ce qui buzz », puis une brève dans le *20 minutes* est parue qui a ensuite été relayée par la radio et la télévision. Suite à cet événement, près de 150 bénévoles sont venus à l'abbaye l'an dernier pour lui redonner une âme.

Le projet de départ nécessitait des financements. L'objectif premier était de faire connaître l'abbaye, de mettre en place la restauration de l'édifice. L'objectif ultime est que des moines réintègrent un jour l'abbaye. Un des moyens de se faire connaître a été d'y installer un orgue. Les artistes se sont rapidement intéressés au lieu ; ce sont eux les acteurs élémentaires du développement de l'abbaye. Le projet a été évalué à 50 000 euros et le financement principal vient de l'État. Le rayonnement actuel de l'abbaye, grâce aux divers événements, peut permettre de mobiliser les pouvoirs publics.

La communication doit être basée sur un projet construit et élaboré. Cela nécessite un réel investissement et un vrai professionnalisme : communiqué de presse, dossier de presse. Il faut rester maître de sa communication et entretenir une relation avec les journalistes. Tous ces éléments essentiels ne s'improvisent pas. Pour réussir la communication, il faut également du temps. La ligne

d'action à Marcilhac aujourd'hui c'est la simplicité et l'efficacité. Le fait d'exister sur les réseaux sociaux a permis de se rendre compte de l'existence de l'abbaye tout d'abord au niveau local. En effet, suite au buzz de cette vidéo une réunion à la mairie a été organisée et la restauration de l'abbaye a été lancée dans la foulée.

Le réseau social a donc une réelle utilité mais il n'est pas seulement un outil virtuel : cela se solde par de véritables rencontres et des projets humains.

M. Martin Malvy, président de la communauté de communes de Figeac

La municipalité doit s'intéresser à la restauration de ses églises et, ici particulièrement, de l'abbaye de Marcilhac-sur-Célé. La loi de 1905 stipule que les lieux de culte sont propriété de l'État. Mais au delà de l'aspect législatif, l'église reste le monument central du village. En France, les villages ont été construits autour de la paroisse. L'église est le lieu d'exercice du culte mais il s'agit aussi d'un lieu de vie qui constitue le centre névralgique du village. La situation a beaucoup évolué depuis ces dernières années. En 1900, les zones rurales étaient nettement plus peuplées. Les églises sont aujourd'hui plus difficiles à entretenir, d'autant plus avec le phénomène de la « déchristianisation ». Marcilhac est un petit village qui compte environ 300 habitants. Il a, de fait, peu de moyens à sa disposition. Lors de la genèse du projet, tous les élus ont donné leur accord car tous se sentaient concernés par l'avenir des monuments historiques. De plus, la commune ne peut se départir de ses biens ; il est donc nécessaire de prendre les mesures adéquates. Il faut également insister sur le fait que ces édifices incarnent l'identité de la France.

Le Grand Figeac va accompagner les communes dans leurs actions de mise en valeur du patrimoine et des espaces publics. Le Grand Figeac devrait être labellisé Pays d'art et d'histoire très prochainement. Celui-ci compte 250 villes qui participent à l'association.

Échange

Mgr Bruguès se demande si les nouvelles générations tiendront le même discours ?

Martin Malvy pense qu'au-delà du fait religieux, il y a le fait patrimonial qui touche un plus large public. Il ne faut pas oublier que le patrimoine français est exceptionnel et attire près de 80 millions de touristes chaque année. La fréquentation des musées mais aussi des lieux de culte est très importante. De nombreux visiteurs étrangers viennent spécialement voir et visiter les églises. D'autre part, l'homme a toujours été artiste depuis la nuit des temps, cela ne changera pas fondamentalement. L'intérêt pour l'art va se poursuivre dans le futur.

Le sujet des nouvelles technologies doit être interrogé, notamment l'exemple de l'impression 3D. Il faut également être vigilant quant aux effets de mode, peu compatibles avec le patrimoine. Le Ministère de la Culture a produit récemment des textes de lois en faveur de la protection du patrimoine. En outre, le patrimoine français est un « instrument » d'évangélisation ; il représente par ailleurs un « outil » de cohésion nationale.

Père Guy Tardivi, Dominicain, Prieur général du couvent Saint-Jacques à Paris

Le site du Jourdain en Jordanie et en Israël est un exemple particulièrement intéressant de mise en valeur du patrimoine. Il y a eu une réelle volonté de remettre à jour le site pour les chrétiens et les pèlerins qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à s'y rendre.

Au centre de Jérusalem, la restauration du Saint-Sépulcre a représenté un enjeu important pour la ville et les croyants. Des sondages sur le lieu saint ont été réalisés pour voir comment le mettre à profit afin que les chrétiens puissent continuer à vivre ce mystère de la foi. Il s'agit de pouvoir visiter le lieu où le Christ est mort et ressuscité. Le patrimoine incarne aussi la vie des gens dans leur foi : les chrétiens de différentes confessions et même des personnes d'autres confessions se retrouvent au sein d'un même édifice. C'est un véritable lieu de rencontre. L'ensemble des patrimoines montre ainsi l'élévation de l'homme et de la personne à travers l'art et la culture. Cela touche un mystère indicible qui nous rassemble : le sacré. C'est une véritable source d'enrichissement pour l'homme qu'il convient de sauvegarder et de mettre en valeur.

Mme Diane Hervé-Gruyer, peintre décorateur et restaurateur

Diane Hervé-Gruyer a réalisé une peinture murale à l'abbaye de Fontgombault. Vers 1000, Gombault s'y installe, très vite rejoint par une communauté d'ermites. L'abbatiale a été plusieurs fois ruinée, notamment par les calvinistes. L'ancienne chapelle Saint-Nicolas était désaffectée et a même servi d'abri pour les moutons et de rangement pour l'outillage. La chapelle a été démontée et rebâtie au sein de l'abbaye, puis consacrée en 1971. Un maître verrier a été appelé pour refaire les vitraux. A l'origine, une peinture murale de style byzantin était présente sur la voûte. Elle représentait un Christ en gloire et datait du XIII^e siècle.

Le chantier a débuté grâce à un mécène qui souhaitait remercier la communauté en recréant la fresque. Diane Hervé-Gruyer disposait de très peu de documents d'origine pour repeindre la fresque, seulement quelques relevés d'aquarelle conservés à la cité de l'architecture de Paris. Des dessins ont été effectués d'après le relevé, puis un calque grandeur nature. Lors de la préparation de la fresque, il était nécessaire de trouver l'axe de la voûte afin de réaliser le dessin. La fresque a ensuite été

exécutée à la chaux ; il s'agit d'un travail délicat car il faut s'adapter à l'hygrométrie du lieu, qui se trouve à proximité de la rivière et qui était donc très humide. Des pochoirs ont été réalisés pour les ornements. Le but n'était pas de simuler les craquelures pour donner un aspect vieilli et il ne s'agissait pas non plus de réaliser une copie exacte. Les couleurs bleu et vert symbolisent la nature céleste et terrestre du Christ. La peinture a finalement fait l'unanimité auprès des moines qui y trouvent un support pour leur prière.

M. Christian Comte, artiste

Christian Comte est sculpteur et cinéaste d'animation. Son travail de sculpteur se compose de matériaux très modestes (branches, cailloux, vieilles chaussures) auquel il insuffle une nouvelle vie. Le travail *Raphaello* (2016) met en mouvement les *Madones* de Raphaël (1504-1508). Il s'agit d'un travail conséquent qui utilise la technique du 25 images/seconde. Les nouvelles technologies permettent ce genre de prouesses. La technique utilisée est un découpage de l'image dans le plan et dans l'espace ainsi que des ajouts peints. Il y a 10 à 12 couches d'images successives qui se superposent. Ce travail a été précédé du film *Nijinsky* qui utilise le même procédé.

Raphaello pourrait être utilisé pour un projet de grande ampleur, notamment lors de la Fête des Lumières à Lyon. On pourrait imaginer projeter l'œuvre sur la façade de la Cathédrale Saint-Jean.

François Peltier, artiste, peintre d'église

Degas disait que « lorsqu'un peuple ne pense plus qu'à conserver et à restaurer c'est qu'il n'est plus capable de créer ».

L'Observatoire du Patrimoine Religieux (OPR) annonce que 20 000 des 45 000 églises françaises devraient disparaître dans les années à venir. Ce chiffre considérable et alarmant indique qu'il faudra inexorablement opérer des choix et trouver des solutions. La création artistique peut être une voie d'ouverture. Les visiteurs viennent souvent voir une œuvre nouvelle, dont on parle comme d'un événement. Les paroissiens souhaitent aussi venir à la messe dans une église qui vit. On voit en effet certains lieux de culte devenir des « églises à baptêmes et à mariage » et perdre leur sens premier.

L'art doit avant tout apporter du spirituel et du symbolique. La création au sein des églises montre également la vivacité de la foi aujourd'hui. « Un Dieu sans beauté est unimaginable » nous dit Jean Clair. Cela permet en outre aux fidèles d'apprendre par le biais des représentations artistiques ; il peut aussi s'agir d'une méditation vers Dieu ou même d'une voie mystique.

L'artiste doit créer une continuité dans la construction de l'Église. Il est important de construire un

art pérenne. Cela est toutefois souvent problématique avec la DRAC qui n'accepte pas toujours que les œuvres contemporaines fassent partie intégrante de l'église, notamment les fresques ou peintures murales. Pourtant, il semble aujourd'hui nécessaire de dépasser la vision réductrice des monuments historiques de Prosper Mérimée. L'Église et la DRAC doivent se placer dans un esprit de contemporanéité et de collaboration. L'église n'est pas une galerie d'art ni un musée. L'iconographie est un dialogue permise par l'Incarnation qui est une spécificité chrétienne.

Dimanche 17 juillet 2016

Abbé Guillaume Soury-Lavergne, curé de Marcilhac-sur-Célé

L'opportunité d'un nouveau rayonnement semble se présenter pour le village de Marcilhac. Des propositions de restauration et de partenariats se sont créés à l'occasion de ce colloque. M. Malvy et Mme le Maire de Marcilhac ont également ouvert la possibilité de projets pour l'avenir.

Marcilhac est aujourd'hui un lieu qui intéresse de nombreux acteurs pour son passé et surtout son avenir qui est en train de s'écrire. Il s'agit bien d'une aventure humaine, culturelle et artistique mais aussi spirituelle qui se vit actuellement. En effet, il ne faut pas oublier le projet spirituel qui se joue ici, pour les bénévoles et les gens de passage.

Une communauté de Franciscains a contacté Marcilhac en évoquant la possibilité de s'y installer. On ne peut que souhaiter qu'ils fassent vivre l'abbaye toute l'année.

M. Olivier de Rohan, *La Sauvegarde de l'Art Français*

La Sauvegarde de l'art français exprime sa gratitude à toutes les personnes qui les ont reçu ici à Marcilhac. Le problème de la conservation et de la restauration des églises est relativement complexe, et tous les acteurs engagés ont besoin de la réflexion des clercs, mais aussi de référents comme *l'Art sacré 2*, pour aider à prendre des choix et des orientations.

Transmettre c'est aussi créer. L'art sacré est une occasion de découvrir, de comprendre et d'approfondir.

S. Exc. Mgr Laurent Camiade, Évêque de Cahors

S. Exc. présente ses vœux pour que l'aventure de Marcilhac se poursuive dans l'avenir et remercie les organisateurs et les intervenants du colloque. Le retour d'une vie monastique à Marcilhac est à souhaiter. Mgr Camiade rappelle qu'un diocèse rural est aussi plein de richesses. Le présent colloque a été une occasion d'échanger et l'on observe que le dialogue est fécond et très important.

S. Exc. Mgr Bruguès, o.p., Archevêque, Bibliothécaire et Archiviste de la Sainte Église romaine

Mgr Bruguès était invité à conclure le colloque. Qui dit conclusion dit fermeture, il ne s'agit donc

pas de cela. Ce n'est pas non plus un résumé, car nous avons un résumé des échanges grâce aux travaux de Philippe Elie Kassabi.

L'Art sacré 2 poursuit la grande aventure de la revue *l'Art Sacré*. La présente association représente une suite à donner au patrimoine religieux qui nous a été légué (conservation-restauration), mais aussi au niveau de la création actuelle. L'art sacré n'est pas une aventure du passé ; elle vient du passé mais nous porte vers l'avenir.

Quelques convictions peuvent être données : rien n'est possible sans l'adhésion de personnalités à l'échelon local (prêtre, communauté politique). L'exemple de Marcilhac nous montre des entités qui fonctionnent ensemble. L'autorité ecclésiastique a également son rôle à jouer : ici, Mgr Camiade. La jeune association *L'Art sacré 2* devrait avoir quelques évêques dans son conseil d'administration.

Si les motivations sont diverses, toutes peuvent converger. L'important est de s'attacher à un lieu religieux et lui redonner une âme. Mgr Bruguès évoque le souvenir d'un tableau représentant le chœur des religieux et le chœur des anges chantant la même chose : la cité ecclésiale et terrestre implique une projection dans la Jérusalem céleste. Nous engageons le Ciel dans toutes nos actions, ce qui donne une toute autre dimension à notre mission.

La transmission et la conservation font partie des enjeux. Une église fermée est une église fermée à tous, c'est-à-dire ceux qui veulent y prier et ceux qui souhaitent la visiter. Nous avons donc à développer une nouvelle politique d'ouverture des églises. Le clergé ou la communauté locale n'ont pas toujours les moyens de le faire : le bénévolat est de fait indispensable et représente une part importante de notre aventure.

Les témoignages d'actions de restauration nous montrent que des recommandations doivent être faites aux clercs qui ne sont pas toujours formés à ces questions. De nombreuses restaurations impliquent une création. De même, il n'y a pas de conservation sans création : pour nous, l'art sacré est vivant et il faut donc préparer son avenir.

Il est important de se tourner vers les nouvelles technologies, notamment vers celles qui ne se préoccupent pas de notre sujet d'étude car elles ont finalement beaucoup à nous apporter. Les Vierges animées de Christian Comte nous glissent un message de Salut. L'enfant Jésus quitte sa mère pour aller vers la Croix et met en lumière tout le mystère de la Rédemption.

L'art sacré c'est aussi la musique : un orgue destiné à la communauté anglicane a retrouvé une nouvelle vie en étant placé dans une ancienne abbaye bénédictine, celle de Marcilhac. Ne pourrait-il pas accompagner une liturgie de type de monastique ?

Mgr Bruguès remercie tous les participants du colloque.